

méré le mag

Juillet 2023



Le Mag Juillet 2023



Édito	P3
Les CM2 à l'Assemblée Nationale	P4>5
Spectacle école élémentaire	P6>7
AFQ Henri Désiré Landru	P8>10
Monument aux fusillés	P11
Folies Lavoirs	P12
Un poème dans mon jardin	P13
Olympiades	P14
Fête des voisins	P15
Voyage du CCAS	P16>17
Fête de la Saint Jean	P18>19
Fêtes-expos à venir	P20
Marché des producteurs	P21
Médiathèque	P22
Foire à tout	P23
ASCL	P24>28
Forum - Théâtre	P28
Ritmy	P29
Infos pratiques/Carnet/Agenda	P30>31
Nodimo	P32



Horaires de la mairie

Lundi et jeudi 9h/12h - Mardi 15h/18h

Mercredi et vendredi 9h/12h-15h/17h

1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois
10h/12h

Hors vacances scolaires

(pas de permanence le samedi pendant les vacances)

Directeur de la publication :
Michel Recoussines

Rédaction, conception :
Commission Information Communication

Mise en page : Valérie Page-Koch

Impression : Créatis
ZA Du Petit Mont
25 rue des Genévriers
78770 Thoiry
01 30 46 80 02

Crédits remerciements photos et articles
Vianney Bernard, Monique Bourg, Alain Colombi,
Sylviane Duquenoy, Christine Riché,
Georges Bodel, les associations
de Méré.

Mairie de Méré
Square Raoul Breton - 78490 Méré
Tél : 01 34 86 02 13
Site web. : www.mere-village.fr



Edito

Ce bulletin est l'occasion de faire un rapide bilan à mi-mandat. 60% des engagements envisagés lors de la campagne électorale de 2020 ont été réalisés à ce jour :

Sécurité

- Poursuite des engagements « [Participation Citoyenne](#) » et « [Tranquillité Vacances](#) ».
- [Amélioration](#) de la sécurité aux abords de l'école.
- [Aménagement d'une piste cyclable](#) financée par le Conseil Départemental sur l'avenue du Pigeon Bleu et de l'arbre à la Quénée [condamnant le stationnement sauvage le long du parking](#).
- [Etude terminée](#) avec la commune de Vicq et des services du Conseil Départemental pour améliorer la sécurité sur la Grande Rue du hameau du Mesnil Piquet, les travaux seront réalisés cette année.
- [Mise en sécurité](#) de la sortie de la caserne des pompiers au carrefour du Chemin Beauchet et de la Plaine de Jouars.

Cadre de vie, environnement et transition écologique

- [Enfouissement des réseaux Route de Galluis](#).
- Fin de la [rénovation de l'éclairage public](#) avec des lampes LED basse consommation bénéficiant de la réduction d'énergie de 90 % entre 23h et 5h.
- [Renouveau de notre adhésion](#) au PNR (Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse).
- [Plantation d'un arbre à chaque naissance](#).
- Renforcement du fleurissement du village (3 pétales au concours des villages fleuris des Yvelines).
- [Modification du PLU](#).

Aménagements et travaux

- Etude de faisabilité de la [sécurisation](#) de la rue de la Longue Toise sur la partie non réalisée (avec plan de circulation en prenant en compte la circulation des bus).
- [Extension des locaux de la mairie](#) pour mieux accueillir les citoyens avec l'augmentation de la surface d'accueil, un bureau supplémentaire, une salle de réunion et des sanitaires.
- [Aménagement des rues du Colombier et de la Croix de Rome](#).
- [Réfection totale des cours de tennis](#) avec réhabilitation et augmentation de l'éclairage (éclairage en LED).
- [Installation de bornes incendie](#) rue de la Longue Toise.

Vie scolaire, Petite enfance

- [Maintien](#) de la participation financière de la commune pour l'achat de livres, de logiciels à caractère éducatif, pour les voyages scolaires de l'école et des collégiens.
- [Renouvellement](#) des jeux vieillissants dans la cour de l'école maternelle.

Vie Sociale

- [Maintien des aides du CCAS](#) aux personnes en situation difficile.
- [Poursuite des animations](#) du CCAS en faveur des aînés.
- [Participation financière](#) du CCAS à hauteur de 50% des abonnements aux parkings de la Gare pour les étudiants jusqu'à 26 ans,

les apprentis et les seniors de la commune de Méré.

- [Création d'un marché de producteurs](#).
- [Poursuite](#) de l'hébergement et du soutien financier à l'ADMR.
- [Maintien des subventions](#) communales aux associations locales.
- [Maintien des animations existantes](#) (concours de belote, café débats, marchés de Noël, expo/ventes, ...).
- [Nouvelles animations](#) : (cinéma, jeux de société, chasse aux oeufs).
 - Foire aux jouets des enfants.
 - Reprise de l'accueil des nouveaux méréens.
 - Nouvelles animations au moment des fêtes.
- [Nouvelles installations dans les aires de jeux](#).

Communication

- [Amélioration](#) du bulletin municipal.
- [Mise en place](#) d'une application gratuite pour [informer](#) rapidement les méréens (Ma mairie en poche - MMEP).

Finances maîtrisées

- [Maîtrise du budget](#) pour un développement réfléchi.
- [Maintien des taux d'imposition](#) communaux bien [inférieurs](#) aux moyennes des Yvelines et nationale.
- [Poursuite](#) de la recherche systématique de [subventions](#).
- [Limiter les nouveaux emprunts](#) à la réalisation des projets importants, afin de maintenir un endettement communal par habitant très inférieur au reste du département ou du pays.

Concernant le trimestre écoulé les activités et manifestations ont été nombreuses :

- Olympiades pour les enfants.
- Paintball pour les adolescents.
- Kermesse et animations des écoles.
- Séance de cinéma.
- Voyage du CCAS.
- Fête des voisins.
- Pique-nique, chants, danse et feu d'artifice pour la Saint Jean.
- Fête du Tennis.
- Fête du Badminton.

Nous retrouverons les associations lors du forum le 9 septembre, de la fête de la St Roch le 10 septembre, des Journées du Patrimoine les 16 et 17 septembre. Sans oublier les animations de la commune dont le marché des producteurs le 23 septembre.

Je vous souhaite de passer d'excellentes vacances d'été.

Michel Accoustin

Notre village

Les CM2, visitent l'Assemblée Nationale



23/03/23

Visite de l'Assemblée Nationale

Nous sommes partis en car. Nous avons eu très peur à cause des grèves. Nous sommes finalement arrivés en avance. Du coup, nous avons eu le temps d'aller aux Invalides voir le tombeau de Napoléon. Ensuite, nous avons visité l'Assemblée Nationale. Nous avons eu une guide du nom de Sarah. Nous avons eu la chance d'assister au débat des "JO" 2024 ! Et nous avons aussi eu la chance de parler à Aurore Bergé. Enfin nous avons observé l'intérieur de la bibliothèque. C'était Grandiose !!

Delina, Liam, Amaury
C12



Spectacle de l'école élémentaire

Le vendredi 26 mai, les enfants ont présenté un magnifique spectacle de fin d'année au centre municipal de loisirs de Montfort l'Amaury mis à disposition par le maire que nous remercions.

Une comédie musicale « le Petit Poucet » dont le principe est de prendre un conte traditionnel, d'en garder le texte original en le détournant légèrement, saupoudrer de rock français en live...

Le projet a été monté par l'équipe pédagogique en collaboration avec la Compagnie Rock'n Conte en 5 mois de travail et de répétitions.

Dialogues :

La Compagnie Rock'n Conte.

Musique (en direct) : La Compagnie Rock'n Conte (musiciens professionnels : 1 guitariste, 1 batteur et 1 bassiste + 1 ingénieur son et lumière) + matériel professionnel (micros, lumières, effets sonores...).

Mise en scène théâtrale : les maîtresses et les élèves qui ont activement participé en apportant leurs idées.

Chorale :

Madame Aoun Masson enseignante de CE1, a piloté la chorale tous les lundis pour l'apprentissage des 14 chants.

Chorégraphie danses :

Madame Poitou, intervenante EPS et Madame Bernex enseignante de CP.

Costumes/ accessoires :

Madame Poitou et les élèves (1 centaine de costumes).

Décors :

fabriqués par les élèves.







Les Amis de François Quesnay
(lesamisdefq@gmail.com)

Quand Henri Désiré Landru transitait par la gare de Méré pour accomplir ses horribles crimes (suite et fin).



L'inspecteur Belin

Nous sommes le 12 avril 1919, dans le 9^{ème} arrondissement de Paris.

Aidé par un concours de circonstances fortuites relatées dans le précédent numéro du Mag, l'inspecteur de police Jules Belin réussit enfin à arrêter Lucien Guillet suspecté des meurtres de Célestine Buisson et d'Anne Collomb recherchées activement depuis 6 mois.

Grâce à un document officiel découvert dans l'appartement de l'individu, le détective constate qu'en réalité il vient de mettre la main sur Henri Désiré Landru en cavale continue depuis des années sous différents noms d'emprunt. Le malfrat nie farou-

chement son implication, mais en cachette il cherche par tous les moyens à se débarrasser d'un petit carnet noir, ce qui bien sûr attire la curiosité de Belin et de son équipe. Dans ce carnet, les policiers retrouvent l'enregistrement de 11 noms, notamment ceux de Célestine et d'Anne. De nombreux registres contiennent aussi des renseignements détaillés sur environ 300 femmes qui ont répondu aux annonces matrimoniales, confirmant ainsi l'escroquerie au mariage. Fort heureusement, une grande majorité des prétendantes ne remplissaient pas les critères de sélection fixés par Landru en matière d'aisance financière et d'absence de relations familiales.

Avec le même soin, l'escroc tient une comptabilité fidèle des diverses dépenses et des acquisitions (couteaux, scies, charbon, etc.) nécessaires à l'accomplissement de ses crimes et à la disparition des corps. Parmi les frais engagés apparaissent les achats de billets de train occasionnés par les nombreux trajets entre Paris et Méré, pour pouvoir ensuite se rendre à Gambais, à raison de 2 allers pour un seul retour. En poursuivant leurs investigations dans

le village cité plus haut, les enquêteurs découvrent à l'intérieur de la villa l'Ermitage des restes d'ossements supposés humains en partie calcinés ainsi que des débris d'accessoires vestimentaires féminins. Cette fois, l'affaire est entendue.

Selon les conclusions de l'instruction, en plus du jeune André venu avec sa mère au rendez-vous de Vernouillet, 4 femmes disparaissent dans cette localité et 6 à Gambais. Agées de 19 à 55 ans, elles présentent, à une ou deux près, le profil idéal recherché par leur bourreau puisqu'elles sont veuves ou divorcées et possèdent un commerce, synonyme d'un certain confort financier.

Or, toutes ces charges accablantes ne constituent pas pour autant des preuves irréfutables, faute de pouvoir identifier les victimes avec certitude et faute d'obtenir des aveux. L'histoire se situe il y a un peu plus d'un siècle et la police ne dispose pas des moyens techniques et scientifiques connus de nos jours. Le criminel clame son innocence avec aplomb en assénant, à chaque argument avancé contre lui, une thèse opposée tout aussi plausible.





Le 7 novembre 1921, le procès Landru s'ouvre devant la cour d'Assises de Seine-et-Oise siégeant à Versailles. Le volumineux dossier à examiner comporte plus de 5000 pièces. La cuisinière utilisée, en toute vraisemblance, pour brûler les corps trône au milieu du prétoire dans lequel de nombreux journalistes se bousculent pour trouver une place au milieu des curieux et des personnalités célèbres qui entendent bien ne rien rater des débats.

Il faut toute l'autorité et la maîtrise du président de la cour Jules Gilbert, pour que la salle du tribunal ne se transforme pas à certains moments en salle de spectacle. Encouragé par les rires fusant à chacune de ses réparties un brin cyniques, l'accusé en rajoute et affiche une attitude souvent hautaine voire méprisante, comme si tout ceci ne le concernait pas.

Au moment de clore sa plaidoirie, Maître de Moro-Giafferri, défenseur de Landru, tente un ultime coup de théâtre. Il affirme que certaines disparues ont été retrouvées et qu'elles vont venir déposer à la barre. Ce stratagème bien pensé vise à démontrer que la culpabilité du prévenu n'est pas aussi évidente puisque, dans un même mouvement, tous les regards de l'assistance stupéfiée se dirigent vers l'accès réservé aux témoins. Une seule personne ne tourne pas la tête et reste de marbre : l'inculpé lui-même. De toute évidence, il sait que c'est impossible...

Le 30 novembre 1921, après 3 semaines d'audience et 8 heures de délibération, la cour d'Assises de Versailles inflige la peine de mort à Henri Désiré Landru pour l'assassinat de 10 femmes et d'un adolescent. Des témoignages accablants et un ensemble de présomptions capitales font pencher la balance malgré les dénégations répétées du condamné.

Parmi ces témoignages, figure celui de Fernande Segret vivant maritalement avec le criminel au moment de son arrestation. Elle avoue avoir échappé à deux tentatives d'assassinat après des demandes en mariage. Quand elle se suicide presque 50 ans après, c'est une photo de son ancien amant que l'on retrouve dans sa chambre parmi le peu de reliques affectives conservées.

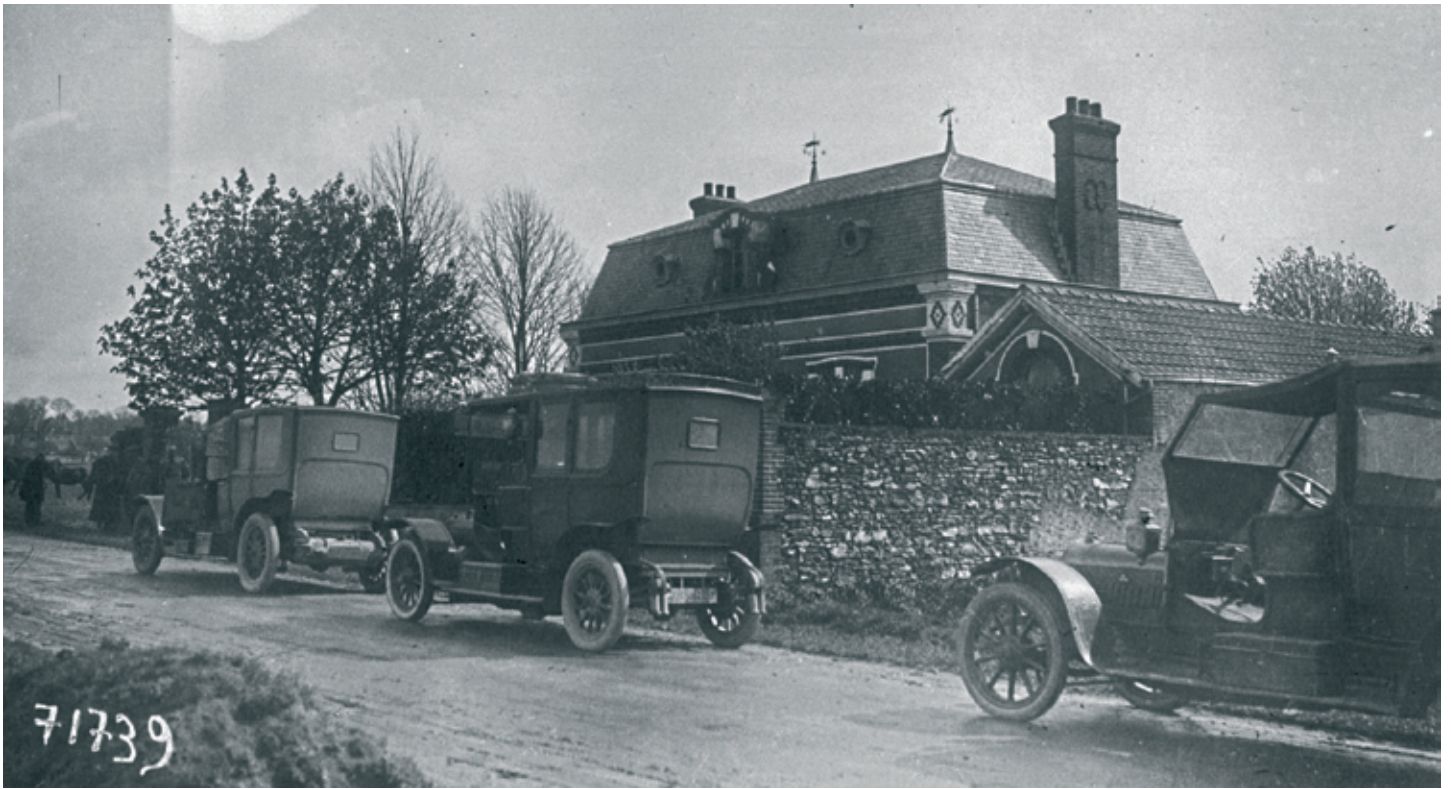


Quelle relation ambiguë unissait donc ces deux êtres ?

Le recours en grâce ayant été rejeté par le président de la République Alexandre Millerand, l'exécution de Landru se déroule le 25 février 1922, à l'aube, sur le parvis de la prison de Versailles. Au pied de l'échafaud, il garde toute la désinvolture affichée depuis son arrestation. Quand, selon la tradition, on lui demande s'il veut accepter un verre de rhum et une dernière cigarette, il refuse au motif que "ce n'est pas bon pour la santé".

Alexandre Millerand





Comme si elle devait expier comme son sinistre locataire, la villa l'Ermitage a souffert pendant longtemps d'une triste renommée et d'une étrange fatalité. À peine le verdict est-il prononcé et relaté en première page des journaux qu'elle subit un pillage vengeur. Puis, pendant des années, on soutient dans Gambais que la maison porte malheur. Simples coïncidences sans doute, mais le suicide, la faillite, la maladie grave et le divorce de quelques-uns de ses occupants successifs semblent corroborer ces affirmations.

Depuis l'exécution du meurtrier et pratiquement jusqu'à maintenant, l'affaire Landru n'a cessé d'inspirer de nombreux auteurs. Avec des divergences sur le mobile des crimes, l'histoire est reprise dans quantité de récits, films, chansons, pièces de théâtre et bandes dessinées. Certaines œuvres traitent le sujet sur le ton de l'humour macabre. On peut penser que c'est pour mieux en atténuer la cruauté.

Avec le talent malicieux qu'on lui connaît, l'humoriste Francis Blanche écrit, dans les années 50, une chanson intitulée "Idylle en forêt" qu'il interprète lui-même. Sans en reprendre le texte intégral, voici quelques couplets explicites introduits par une musique de charme à laquelle se mêle le chant des oiseaux :

"Petite maison sous les roses, dans la forêt de Rambouillet, un couple d'amants se repose, soyons discrets, c'est un secret".
Puis un peu plus loin :
"Mon grand chéri, quelle idée merveilleuse de faire ainsi du feu en plein été ! Petite fille c'est pour te rendre heureuse, c'est pour te réchauffer".

Et encore plus loin :

"Toc, toc, quelqu'un frappe à la porte. Entrez ! s'écrie le grand barbu. Bonjour dit le facteur d'une voix forte, une lettre pour vous Monsieur Landru".

Pour conclure, le parolier termine sa romance en jouant sur le double sens du dernier mot :

"Et le facteur qui s'éloigne a songé, qu'il est doux d'avoir un foyer !".

(Sources : AD des Yvelines cotes 2U767 et suivantes, livre intitulé "Landru le tueur de Gambais" de Daniel Le Tron paru en 1957 aux éditions Hachette et les photos des Amis de François Quesnay).

Michel MATHIEU



Monument aux fusillés

Dans la nuit du 31 mai, un poids lourd s'est renversé sur la N12. Dans l'accident, les bas côtés ont été très endommagés et le monument aux fusillés d'août 1944 a été

entièrement détruit ; il avait été inauguré en 1952. Il se situait sur le chemin parallèle à la nationale, dans la continuité de la rue du Colombier. Il sera reconstruit.



Georges Chaumette fut prisonnier des Allemands en 1916 puis fusillé par l'occupant en 1944.



Notre village

Folies Lavoirs



Circuit artistique à la découverte d'un patrimoine en Vallée de Chevreuse du 27 mai au 17 septembre 2023 en accès libre

Cet événement est placé sous le partenariat du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

Du 27 mai jusqu'aux journées du Patrimoine de septembre 2023, les lavoirs de la Vallée de Chevreuse seront au centre d'un événement artistique orchestré par l'association Hélium. Ce projet a séduit 36 artistes membres de l'association qui s'approprient à investir 33 lavoirs implantés sur 27 communes des Yvelines et de l'Essonne. Les artistes, en solo ou en collaboration, auront choisi d'aborder leur lavoir par le prisme de son architecture, de son environnement naturel, de son histoire, de sa fonction sociale et domestique, de son mode de fonctionnement, de la condition féminine... Sans oublier d'évoquer la présence incontournable de l'eau, son rôle et sa gestion dans le paysage.

Pour le lavoir de l'impasse du Ru Bizard à Méré, une création spécifique et inédite a été réalisée à partir de sculpture sur bois. C'est l'artiste Thibault Laget-Ro, peintre, qui a investi le lavoir avec le projet «Radone, l'esprit du marcheur».

Son projet artistique en quelques mots pour le lavoir de Méré :

«Radone, l'esprit du marcheur» se concentre sur l'histoire intrigante de Radone, un personnage mystérieux de l'époque mérovingienne, ainsi que sur les origines présumées du mot «randonnée». En se basant sur la seule trace tangible de Radone - un sarcophage gravé de son nom - le projet explore les mythes, les croyances et les traditions de cette période historique et réactive une vieille légende permettant d'exaucer un vœu...

L'artiste sera présent sur le lavoir pour rencontrer le public le samedi 16 septembre 2023 après-midi dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine.



Un poème dans mon jardin



La Libellule

Près de l'étang, sur la prêle
Vole, agaçant le désir,
La Libellule au corps frêle
Qu'on voudrait en vain saisir.

Est-ce une chimère, un rêve
Que traverse un rayon d'or ?
Tout à coup elle fait trêve
À son lumineux essor.

Elle part, elle se pose,
Apparaît dans un éclair
Et fuit, dédaignant la rose
Pour le lotus froid et clair.

À la fois puissante et libre,
Soeur du vent, fille du ciel,
Son aile frissonne et vibre
Comme le luth d'Ariel.

Fugitive, transparente,
Faites d'azur et de nuit,
Elle semble une âme errante
Sur l'eau qui dans l'ombre luit.

Radiieuse elle se joue
Sur les lotus entr'ouverts,
Comme un baiser sur la joue
De la Naïade aux yeux verts.

Que cherche-t-elle ? une proie.
Sa devise est: cruauté.
Le carnage met en joie
Son implacable beauté.

Camille Saint-Saëns
(1835-1921)

Olympiades

Toujours autant de succès pour cette animation réservée aux enfants de 8 à 12 ans. Environ 40 enfants ont participé et tout donné sur l'ensemble des épreuves proposées par Florence que ce soit le cri de guerre, le tir à la corde, le parcours à l'aveugle.....

Après tous ces efforts, un goûter a permis de recharger les batteries.

Les 3 premières équipes ont reçu un lot : ballons de basket, set de ping-pong et

ballons de handball : ces articles permettant aux enfants de connaître d'autres activités sportives.

Rendez-vous l'année prochaine pour des prochains défis.



Fête des voisins

La fête des voisins existe depuis de nombreuses années.

L'idée d'immeubles en fête est née quand Atanase Périfan et un groupe d'amis créent en 1990 l'association "Paris d'amis" dans le 17^{ème} arrondissement pour renforcer les liens de proximité et se mobiliser contre l'isolement.

Le principal objectif de cette célébration est de cultiver des relations, de consolider la proximité et la solidarité des voisins.

Pour la première fois les méréens se sont réunis autour d'un pique-nique géant.

Avec le beau temps, le succès de cette animation a été total avec un pot offert par la mairie et le partage des spécialités de chacun.

Pour ceux qui n'ont pas eu le temps de se mettre aux fourneaux, ils ont pu déguster les petits plats du Food truck "Burger signature Emilie".

A renouveler en 2024.



Voyage du CCAS

Lundi 5 juin, départ de Méré à 7h30 pour la Normandie.

Le matin, visite des ateliers de fabrication du Livarot et du Pont l'Evêque, fromages AOC normands, suivi d'une dégustation de fromages et cidre.

Puis direction le château de Vendevivre pour un déjeuner sur place avec un repas préparé par un maître restaurateur.

L'après-midi, visite guidée du château, au cœur du 18^{ème} siècle, découverte de l'intérieur où tableaux de famille côtoient les tables à jeux, les niches à chien et les automates. Dans le musée de mobilier miniature, un panorama à échelle réduite de plus de 800 objets (maquettes, ivoires, céramique, argenterie, horlogerie, verrerie et bronzes). Promenade dans « les jardins

d'eau surprises » où l'eau jaillit de toutes parts, pont chinois, salon des muses, arbre de cristal, cascade des tortues et grottes aux 200 000 coquillages.

Le retour à Méré s'est fait aux alentours de 20h.





Fête de la Saint Jean

Cette animation organisée par la commission « Fêtes et cérémonies » de la mairie clôture la fin de l'année scolaire.

Un rendez-vous annuel à ne pas manquer pour non seulement les méréens mais aussi les amis venus faire la fête dans notre village.

Quelle ambiance cette année avec en prime un temps superbe !

Le parc grouillait de monde avec tous les enfants qui couraient partout.

La soirée a débuté par un récital de chants donné par l'ensemble vocal Belved'air dirigé par Evelyne Ballot.

Suivi de l'apéritif offert par la mairie : c'est l'occasion pour les méréens de rencontrer leurs élus, de s'informer sur les nouvelles de la commune, de rencontrer les voisins et les amis.

Le pique-nique a rassemblé plus de 500 personnes, un repas partagé avec les spécialités de chacun ou un petit plat du food-truck « La roulotte qui mijote », présente tous les mercredis sur la place de la mairie.

300 bâtons lumineux ont été distribués aux petits méréens, avant le magnifique feu d'artifice, qui a offert en bouquet final les lettres de Méré illuminées.





AU PARC DU POIRIER D'ENCRE

MÉRÉ

DIMANCHE
10 SEPTEMBRE 2023

FÊTE DE LA SAINT ROCH

- CONCOURS DE PÉTANQUE
- CAGE À GRIMPER DE 8M
- TYROLIENNE DE 50M
- CIRCAMBULE
- SCULPTURE BALLON
- ATELIER MAQUILLAGE
- GYROPODES
- BALADE EN PONEY
- PARCOURS POUR LES PETITS

ANIMATIONS
DE 11H00 À 12H30
ET DE 13H30 À 17H30

TOUTES LES ANIMATIONS SONT OFFERTES
PAR LA COMMISSION
"FÊTES, CÉRÉMONIES & JEUNESSE" DE MÉRÉ

Possibilité de se restaurer sur place le midi :
tables de pique-nique et food truck
"O des crêpes" (crêpes salées et sucrées)

[HTTP://WWW.MERE-VILLAGE.FR/](http://www.mere-village.fr/)

* Concours de pétanque à partir de 10 h inscription tél 06 25 14 28 92 ou sur place



**FRANCE
PARKINSON**

**Méré et FRANCE PARKINSON
« ENSEMBLE POUR BOUGER »!!**

DANSE, SOPHROLOGIE, GYMNASTIQUE ET BOXE ADAPTÉES
en alternance chaque mercredi de 10 à 12H, salle des Associations



Danse: Maria/Infini-danse Sophrologie: Martine Barascud Boxe: Elodie Marie

Venez découvrir nos activités
*Subventionnées par France Parkinson pour ses adhérents,
Conçues pour favoriser la motricité, l'équilibre, la détente
Avec le plaisir d'être ensemble !*

Renseignements et inscriptions sur le
Stand FRANCE PARKINSON
Forum des Associations : **Méré et Montfort-L'amaury**

Contacts:
C. Especel - France Parkinson 78.....06 10 05 78 71
M. Barascud - Sophrologue-Hypnothérapeute..... 06 88 39 80 45

Foire aux jouets

14
OCTOBRE
2023

Samedi de 10h à 18h
à la mairie de Méré

A partir de 16h : goûter offert aux Méréens
par la mairie > crêpes, chocolat et vin chauds

Videz vos armoires,
faites des heureux !

Entrée gratuite



Exposants : réservez votre stand gratuit
auprès de Monique Bourg :
monique.bourg@orange.fr / 06.61.45.59.80
Attention places limitées



MARCHÉ DE PRODUCTEURS À MÉRÉ

PLUS DE 20 PRODUCTEURS PRÉSENTS !

CONVIVIALITÉ, MUSIQUE, ANIMATION,
POSSIBILITÉ DE CONSOMMER SUR PLACE

23
SEPTEMBRE
2023

10H-18H | SAMEDI
PLACE DE LA MAIRIE DE MÉRÉ

3^{ÈME} ÉDITION

3^{ème} marché des producteurs de Méré

Samedi 23 septembre

Le 23 septembre aura lieu le 3^{ème} marché des producteurs de Méré, avec une variété encore plus importante d'exposants. Au vu des succès rencontrés lors des deux

premières éditions, ce marché s'installe comme un événement incontournable de notre village, au même titre que la Foire à Tout ou nos fêtes (Saint Roch en septem-

bre, Saint Jean en juin etc...). Il se déroulera sur le square Raoul Breton et dans la mairie.

Seront présent :

- **Ferme du Loup Ravissant**
Foies gras, conserves + fruits et légumes
- **Pisciculture de Villette**
Poissons fumés, bocaux à base de poisson...
- **La ferme des ilots**
Volailles, œufs bio, conserves...
- **Les Chèvres de JABI**
Fromage de chèvre, yaourts...
- **Gare Ô pains**
Boulangerie, pâtisserie...
- **Epicez la Vie et Les petits péchés de Moinette**
Epices, vinaigres, ...
- **Ferme du Moulin de Launay**
Pâtes, farines...
- **Ferme de St Aubin - David Lavenant**
Lentilles, farine de lentilles, galettes, noix...
- **ARLOS COFFEE**
Cafés...
- **Au Rucher de Gambais**
Miel...
- **Biscuiterie Erté**
Biscuits...
- **Les Macarons du Village**
Macarons...
- **Les Fées récréatives (ASCL de Méré)**
Confitures...
- **La Brigaderie**
Chocolats...
- **Brasserie 2 l'Equipage**
Bières...
- **Domaine des Giraudières**
Saumur, jus de raisin, crémant, coteaux du Layon, bonnezeaux, sauvignon...
- **Le Verger du Clos Alain**
Jus de pomme, cidre, vinaigre de cidre...
- **French cottage (Corinne Deloche-Calleri)**
Bougies, senteurs, savons, shampoings solides...
- **Jardinerie Poullain**
Fleurs, plantes...
- **Les Plants Bio de Marie-France**
Semis de fleurs et de légumes...



De l'animation culturelle à Méré et sur le réseau Au fil des pages 78



AU FIL
DES PAGES 78

Dans votre médiathèque

Nous vous rappelons que votre médiathèque prend ses quartiers d'été !

Elle sera fermée du dimanche 16 juillet au mardi 15 août inclus.

En dehors de cette période, nous vous rappelons nos horaires qui restent les suivants :
mercredi : 14h30-17h - jeudi : 15h30-18h
sauf vacances scolaires
samedi : 10h-12h30.

Sur le réseau au Fil des Pages 78

Le deuxième concours « Nouvelles de Mai » a eu lieu ainsi que le onzième jeu d'écriture « Au fil des Mots 2023 ».

Les textes sélectionnés par les jurys sont consultables sur le site Au Fil des Pages.

Vous pouvez retrouver les horaires des vacances d'été sur

www.aufildespages78.fr à l'onglet Infos pratiques >> Horaires d'ouverture des médiathèques.

Pour tout renseignement : 01 34 86 76 95,
mediatheque-de-mere@wanadoo.fr
ou www.mere-village.fr
(vie quotidienne - culture, sports et loisirs).

Retrouvez toutes les informations des médiathèques du réseau sur le site web www.aufildespages78.fr et sur la page Facebook Au Fil des Pages 78 réseau de médiathèques

Audrey Brière « Les Malvenus »



Audrey Brière, qui a vécu depuis sa tendre enfance à Méré, vient de publier son 1^{er} roman « Les Malvenus » aux éditions du Seuil. Dans les frimas de l'hiver 1917 et les traumatismes de la guerre, une vieille femme découvre dans sa cave le cadavre d'un scélérat bien connu des villageois. Matthias, un orphelin élevé au couvent de ce village, et devenu policier à Paris, va conduire l'enquête.

Pour les amateurs de Polar ou vacanciers curieux, voici un excellent roman qui vous fera entrer dans la peau des personnages principaux et trembler, vous émouvoir et espérer avec eux. Au-delà de cette oeuvre de fiction, Audrey nous fait découvrir un cadre, une ambiance de ce village imaginaire de Bourgogne de début du 20^{ème} siècle qui n'est pas sans rappeler celui de ses arrière-grands-parents et de ses grands-parents maternels.

Ce roman est à votre disposition en 3 exemplaires dans les médiathèques du réseau « Au fil des pages 78 » dont, bien sûr, celle de Méré.

Actualité

Les Malvenus, son premier roman, est paru le 3 février. Un polar historique, mûri longtemps, documenté patiemment, écrit avec élégance et nimbé d'une atmosphère singulière, envoûtante. Le prologue nous entraîne dans une forêt glacée par le rude hiver de l'année 1881 et se referme sur les portes d'un couvent. Puis, d'un bond, nous voilà trente-six ans plus tard, en 1917 dans le même village bourguignon de Haut-de-Coeur, en plein frimas encore, avec la guerre qui gronde au loin. Une vieille femme découvre dans sa cave le cadavre d'un scélérat bien connu des villageois. L'enquête échoit à Matthias, un orphelin devenu policier à Paris mais revenu au pays, secondé ici par une étrange assistante, inquiétante de sang-froid.

Ascendants

Élevée dans une petite commune des Yvelines, près de Versailles, par une mère professeure et un père ingénieur, Audrey Brière a toujours beaucoup lu. « J'ai grandi sans téléphone portable ni ordinateur, mes parents ne transigeaient pas sur le temps de télévision autorisé ; en revanche j'avais un abonnement à la bibliothèque du village. » Plus tard, elle décide d'être journaliste mais s'épuise en piges mal payées ; puis, de stage en CDD, se forme au marketing pour gagner sa vie et en fait sa profession, sans jamais cesser d'écrire pour elle et de

fréquenter les festivals littéraires.

Signes particuliers

Il lui tenait à coeur d'aborder les balbutiements de la police scientifique à l'aube du XX^e siècle. « A présent, toutes les enquêtes ou presque sont résolues grâce à des techniques très sophistiquées. Je trouvais intéressant d'aborder leurs débuts laborieux, leurs progrès empiriques ».

(Par Sophie Berthier
Télérama 3818 du 15 mars 2023)



Foire à Tout édition 2023



Après les années COVID, l'association méréenne ASCL a souhaité relancer la Foire à Tout de Méré qui s'est tenue le dimanche 16 avril au cœur du village. 120 exposants ont désiré répondre à ce rendez-vous annuel en proposant des objets à la vente.

La Foire à Tout est un lieu de rassemblement où des vendeurs-particuliers ont pour but de vendre des objets d'occasion à des visiteurs. À l'inverse d'une brocante, tout le monde peut y participer. Comme la Foire à Tout est un lieu où des actes commerciaux sont pratiqués, elle est soumise aux mêmes réglementations que le régime des ventes au déballage. Autrement dit, les ventes de marchandises sont effectuées sur un emplacement ou au sein de locaux non destinés à la vente aux particuliers.

Un particulier peut participer à une foire à tout seulement 2 fois par an.

Ce qui se vend le mieux lors d'une Foire à Tout sont principalement les vinyles, les vêtements, les livres et les collections en tout genre...

Notre Foire à Tout a été réussie et s'est déroulée sous un beau soleil avec de nombreux visiteurs tout au long de la journée.

Merci à tous les bénévoles pour leur aide active et précieuse, qui a permis que cette Foire à Tout reste un succès.

L'édition 2024, de cette animation méréenne, est programmée pour le mois d'avril.





Le mot du Président

Les vacances d'été approchent et pour l'ASCL Méré c'est le moment de faire le bilan des activités proposées. Les objectifs pour cette saison 2022/2023 ont été à la mesure de nos prévisions avec des sections en développement, des résultats sportifs encourageants et des inscriptions en progression. Le chiffre proche de 500 adhérents fait de l'ASCL Méré une des associations les plus dynamiques des Yvelines.

Créée en 1977 par des bénévoles, l'association a toujours eu pour objectif d'être au plus près des attentes et des besoins de ses adhérents, elle propose individuellement ou en famille un large éventail d'activités, à ce jour :

- 8 sections sportives en compétition ou en loisir (badminton, basket-ball, course à pied, hatha yoga, marche promenade, gymnastique mais aussi le multiport et l'éveil sportif pour les tout-petits).
- 7 sections culturelles (rencontres musicales, Aspirine, arts graphiques, sculpture, flûte traversière, modèle vivant et éveil musical).
- 6 sections loisirs (danse de salon et en ligne, généalogie, philatélie-cartophilie, anglais et fées récréatives).

Des sorties organisées toute l'année sont proposées aux résidents de la commune et des villages environnants.

Toutes les informations et inscriptions sont sur le site www.asclmere.fr.

N'hésitez pas à le consulter.

Cette année la Foire à Tout a repris du service à la satisfaction de tous. Le centre du village a retrouvé cette manifestation, après 2 années d'arrêt, sous l'impulsion d'Alain Colombi l'organisateur et d'une équipe super motivée. 120 exposants ont répondu présent. Le public est venu nombreux à déambuler et chiner dans les allées.

Un grand merci à toutes et à tous pour avoir remis cette fête au calendrier des animations.

Nous vous proposons de nous retrouver à la rentrée au « forum des associations le 9 septembre » organisé par la municipalité afin de continuer ensemble cette saga.



Le bureau, ses animateurs et le président vous souhaitent de belles vacances.

Gymnastique

La section « gym » reprend ses activités le lundi 11 septembre. Au programme : abdos, fessiers, renforcement musculaire, step ou encore body combat...

De quoi éliminer tous les excès de l'été dans une ambiance familiale où chacun et chacune pourra s'y retrouver et progresser à son rythme. Car c'est aussi cela l'objectif de cette section : se dépenser mais aussi s'amuser et passer un bon moment.

Nouveauté cette année : 2 professeures (Marine et Yulka) vont voguer vers d'autres activités.

Marylin remplacera Marine le jeudi matin et un recrutement est en cours pour remplacer Yulka.



Toujours une seule cotisation pour les 4 cours.

Et quelques cours d'essai pour voir si les méthodes de chacune vous conviennent ! Pour une remise en forme en ce début de la saison !

Vous pouvez vous renseigner et vous inscrire lors du forum des associations.

<http://asclmere.fr/sports/gymnastique/>



Danses

La section « danses » reprend ses activités le **mercredi 14 septembre**.

Céline, professeur de danses diplômée des Maîtres de France vous propose des cours :

Danses de salon en couple

Rock, Tango, Valse, Paso-Doble, Salsa, Quick-step, Rumba, Valse anglaise, Cha-cha...

• niveau débutants

Mercredi de 15h45 à 16h40

Un cours d'initiation (ou découverte) aura lieu le lundi 11 septembre de 16h à 17h pour permettre aux débutants de découvrir cette discipline.



• niveau intermédiaire

Mercredi de 17h50 à 19h15 avec cours et entraînement

Un entraînement aura lieu le lundi 11 septembre de 17h à 19h pour permettre aux anciens de réviser les danses.

Danses en solo :

Mercredi de 16h45 à 17h45

Inscrivez-vous dès maintenant : le nombre de places est limité Monique 06 61 45 59 80



Hatha Yoga



La section Hatha Yoga propose depuis 10 ans des séances pour permettre de mieux faire face aux maux de notre temps.

Le Yoga permet d'assouplir le corps, de conserver la tonicité musculaire et la fluidité articulaire grâce à des postures faites sans compétition, ni avec soi ni avec les autres, en fonction de sa morphologie et de ses possibilités. Une technique respiratoire adaptée permet à chaque pratiquant

de retrouver et d'amplifier son plaisir de respirer.

Au fil de la pratique, on constate l'installation d'un bien-être durable, tant physique que psychologique, un équilibre intérieur certain, permettant de mieux réagir au quotidien.

Tous les jeudis, de 18h à 19h15, avec Nathalie Villemain - 06 11 64 20 61



Eveil sportif - Multisports

Stages multisports

Eveil sportif dès 3 ans
Multisports de 4 à 7 ans
Stages multisports 8 à 12 ans



Parce qu'il développe la connaissance de notre corps, la confiance en soi, parce qu'il apprend la gestion des émotions, de son environnement, la coopération avec les autres, parce qu'il permet de se faire des amis en bougeant, le sport est un atout bien-être extraordinaire !

Florence Bouet, éducatrice sportive, propose aux **enfants dès 3 ans** (petite section maternelle) accompagnés d'un adulte référent, une activité ludique **d'éveil sportif**.

A partir **de 4 ans et jusqu'à 7 ans**, l'activité se poursuit par des **séances multisports** avec des animations adaptées à leurs âges.

Pour les **vacances scolaires**, nous **proposons aussi des stages de 10h à 16h30 à destination des 8-12 ans** pour continuer les découvertes sportives.

Activités proposées : jeux coopératifs, parcours sportifs ludiques, sports de balles et ballons, sports de raquettes, coopération avec le Méré Tennis Club pour initiation au tennis ; activités en intérieur ou en plein air.

Quand ? Les mercredis hors vacances scolaires : 15-16h ou 16-17h pour les 4 à 7 ans, 17h-17h30 pour les enfants de 3 ans, accompagnés d'un adulte référent.

Où ? Gymnase du poirier d'encre à **Méré**

Combien ?

Adhésion annuelle obligatoire à l'ASCL : 5€

+ Cotisation Multisports

Méréens : 100€ ; Non méréens : 105€

ou + Cotisation Eveil Sportif

Méréens : 65€ ; Non méréens : 70€

Inscription possible toute l'année ; pour les stages, ils sont annoncés sur notre site et réseaux.

Contact : emarie.asclmere@gmail.com.

Reprise le mercredi 13 septembre.



Les fées récréatives



Toujours de bonne humeur, toujours souriantes, les Fées récréatives vous attendent. Elles sont même prêtes à vous véhiculer si vous ne disposez pas d'un moyen de transport.

Alors n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec Josette ou Liliane ou retrouvez-les directement, les mardis, à la maison des associations à partir de 14h30.

Si vous désirez nous rejoindre, contactez-nous :

Josette Leroux au 06 37 19 83 48
josette.leroux2@wanadoo.fr

Liliane Maindret au 06 22 32 04 21
jl.maindret@orange.fr

Généalogie



Vous souhaitez mieux connaître vos ancêtres en France ou en Allemagne.

Nous sommes prêts à vous conseiller et à vous aider dans vos premières recherches sur internet.

En effet, le web propose une multitude d'informations et d'outils devenus indispensables mais qui nécessitent, cepen-

dant, un minimum d'apprentissage pour être vraiment efficaces.

Pour nous contacter par mail :

colette.llorca@orange.fr

ou thierryllorca@orange.fr

Ou par téléphone :

01 34 86 87 24

Diodurum



Diodurum, 30 ans de recherches archéologiques, à découvrir sur le site de la Ferme d'Ithe au Tremblay-sur-Mauldre.

Olivier Blin, directeur scientifique du site archéologique de Diodurum et de la Ferme d'Ithe, nous fera découvrir le samedi 23 septembre prochain à 10h 30, sur le site des fouilles, les secrets de la ville gallo-romaine de Diodurum ainsi que l'histoire de la ferme cistercienne d'Ithe qui date du XII^{ème} siècle.

Un saut dans le temps à découvrir sur place.

Cette visite conférence fait suite aux cafés débats organisés à Méré en 2009 et 2016. Que vous ayez déjà assisté ou pas aux conférences, ne manquez pas l'occasion de découvrir les vestiges de la ville gallo-romaine de Diodurum qui s'étendait à notre porte il y a plus de 2000 ans ainsi que ceux de la grange cistercienne. Cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration des 20 ans de l'association APSADiodurum, association créée en 2003 et dont la com-

mune de Méré est adhérente. L'objectif de cette association est d'étudier les vestiges architecturaux de la ferme cistercienne et de conduire des fouilles archéologiques sur une partie de l'agglomération antique ainsi que de valoriser le site. De beaux projets en perspective !

La visite sera suivie d'un pot sur place. Réservation nécessaire avant le 18 septembre au : 01 34 86 99 78 ou sur aspirine78490mere@gmail.com Le rendez-vous pourra se faire à la mairie en covoiturage ou directement à la ferme d'Ithe. (RD 23 Route de Bazoches 78490 Le Tremblay-sur-Mauldre / Jouars-Pontchartrain)



Aspirine vous invite:



Samedi 23 septembre 2023, 10h30

Visite-Conférence

par **Olivier BLIN**, Directeur scientifique

du site de **DIODURUM** et de la ferme d'Ithe

Sur le site : RD23 route de Bazoches, entre Pontchartrain et Le Tremblay-sur-Mauldre.

VILLE GALLO-ROMAINE DE DIODURUM

30 ANS DE RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES



Réservations : 01 34 86 99 78 ou aspirine78490mere@gmail.com

Association Pour l'Idée, la Rencontre, l'Information Non Ennuyeuse

Atelier de dessin et peinture

Un nouvel atelier de dessin-peinture le **mardi de 19h à 21h**. Sans oublier pour l'AMOUR DE L'ART l'atelier visuel Art du **vendredi de 11h à 16h** et celui du samedi dessin d'après modèle vivant de **13h45 à 17h15 une fois par mois**.



Helena Goin

ATELIER D'ART PLASTIQUE
ATELIER DU SOIR

Afin d'élargir le principe du partage et du savoir, VISUEL ART va ouvrir un atelier du soir à partir du mardi 4 avril. Il fonctionnera en dehors des vacances scolaires d'octobre à juin une fois par semaine soit 10 séances par trimestre.

Cet atelier est animé par Louis VIGH diplômé arts déco. C'est un moment d'échanges, de conseils que vous partagerez autour du dessin, l'aquarelle, le pastel, l'huile et l'acrylique.

high@free.fr 0631508099
Le mardi soir, de 19h à 21h ASCL Salle des associations, Mairie de méré

Forum des associations samedi 9 septembre

Le Forum des associations : c'est l'occasion de découvrir les associations culturelles et sportives, locales de votre village et éventuellement de finaliser les inscriptions. Il se tiendra le samedi 9 septembre 2023 de 9h30 à 13h sous le préau de l'école (im-passe des écoliers).

La qualité du tissu associatif méréen est présentée à cette occasion, sa richesse et sa diversité séduisent nos concitoyens qui le manifestent en venant en nombre.

Venez rendre visite aux associations présentes ainsi qu'à leurs représentants pour discuter, voir, échanger... Ce lieu propice à l'échange et à la découverte vous permettra, à vous ou à votre enfant, de trouver votre activité que vous soyez plutôt attiré par le sport, la culture...



Théâtre - La Compagnie Caractères

Vous souhaitez vivre une aventure collective, de troupe, créer et jouer un spectacle original avec un comédien metteur en scène professionnel ?

La troupe amateur de La Compagnie Caractères recrute !

Le groupe se compose d'adultes et d'adolescents (à partir de 14 ans).

L'atelier théâtre de 2h se déroule toutes les semaines (hors vacances scolaires), sur la commune de Méré.

Avec ludisme, on découvre ou bien on perfectionne son jeu. On improvise, on s'essaie aux textes classiques ou contemporains, on fabrique ensemble un spectacle pour le jouer en fin d'année.

Rejoignez l'aventure !

Présence de l'association Caractères pour les inscriptions au forum des assos de Méré ou contact direct par mail ciecaracteres@gmail.com

Site web :

www.lacompaniecaracteres.com





SAISON RITMY 2022-2023 : MEILLEURE QUE PRÉVUE

L'assemblée Générale de RITMY s'est tenue le vendredi 9 juin dans la salle des mariages de la mairie (Merci à Monsieur le maire de nous en avoir facilité le déroulement malgré un Conseil Municipal qui se tenait dans le même temps).



Il en ressort que bien que les subventions reçues cette saison soient une fois encore en forte diminution, le bilan global est moins déficitaire qu'il n'avait été inscrit au budget 2022-2023.

Les principales raisons en sont : L'amélioration de la fréquentation des concerts, dont une grande partie ont atteint la jauge (capacité d'accueil du public dans un lieu), et dans le même temps, une augmentation relative des réservations par internet ainsi que sur place le jour du concert, ce qui se traduit par des prix de billets à prix tarif, plus élevés que ceux des abonnements.

Le déficit 2022-2023 est supporté par les réserves de RITMY, réserves indispensables pour honorer les engagements pris un an à l'avance pour la saison à venir.

RITMY 34^{ES} SAISONS MUSICALES 2023-2024

Le programme de ces 34^{ES} SAISONS MUSICALES 2023-2024 édité par RITMY devant être inclus dans ce MAG, vous pourrez y trouver les informations nécessaires à vos réservations.



La saison 2022-2023 des Rencontres Musicales de Méré s'est achevée le 14 mai par le concert donné par le «**Trio Floriano**», composé de Olatz Lorenzi à la flûte, Jean-Baptiste Gastebois au cor, et au piano. Guillaume Adam. Ce concert a surpris plus d'un spectateur. En effet, les compositeurs, méconnus de la plupart d'entre nous étaient/sont des contemporains de fin XIX^e et XX^e siècle, amateurs de formations flûte/harpe, cor et piano pour lesquelles ils ont composé un répertoire d'une grande richesse. Nous avons donc découvert ces musiques, et avons pu apprécier la complicité animant les musiciens du trio Floriano, l'évidence de la technique de chacun d'eux et la musicalité de l'ensemble. En particulier, Jean-Baptiste Gastebois nous a démontré que l'église de Méré permettait de donner au cor une sonorité particulièrement suave. Enfin, ce fut un concert familial qui a satisfait les grands comme les petits, venus nombreux avec leurs parents.



Roman BORISOV à MÉRÉ

le dimanche 21 janvier 2024 à 17h à l'église Saint-Denis

Pour 2023-2024, les RMM feront l'impasse sur le concert purement ASCL, mais nous aurons la chance de retrouver avec RITMY un récital de piano et plus de chance encore que ce soit en invitant un jeune pianiste de grand talent, Roman BORISOV, qui succédera aux Keigo Mukawa, Kotaro Fukuma, Adam Laloum pour ne citer que les plus récents, autres jeunes pianistes qui nous ont régales de leur talent avant d'obtenir une notoriété méritée.

Roman Borisov a remporté le 9 octobre 2022 le premier prix du Kissinger KlavierOlymp en étant le plus jeune participant du concours.

Le jury a déclaré : « (...) avec ses interprétations hautement musicales, intuitives et en même temps conscientes de la structure des œuvres de Liebermann, Beethoven, Rachmaninov, Brahms et Prokofiev. Il a fait preuve d'une volonté créatrice inconditionnelle et a séduit par sa présence scénique naturelle et cohérente ».



Nous vous souhaitons de passer une agréable saison 2023-2024 de musique,

Dominique Creuzon et Pierre-Édouard Boussard

Infos pratiques - carnet - agenda

Respectez vos voisins !

Bruits dans les propriétés privées

Par arrêté préfectoral, les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse, scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables
de 8h30 à 12h
et de 14h30 à 19h30
Les samedis
de 9h à 12h
et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de
10h à 12h

Bruits d'activités professionnelles

Les travaux bruyants susceptibles de causer une gêne de voisinage, réalisés par des entreprises publiques ou privées, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur le domaine public ou privé, y compris les travaux d'entretien des espaces verts ainsi que ceux des chantiers sont interdits :

Les jours de semaine
avant 7h et après 19h30
Les samedis
avant 8h et après 19h
Les dimanches et jours fériés

Feux

Rappel : le brûlage des déchets verts à l'air libre, est interdit toute l'année sur l'ensemble du territoire des Yvelines. Par conséquent tous les gros déchets verts des jardins (branchages et bois de taille) doivent être portés à la déchèterie.

Crottes de chiens

Merci de bien vouloir ramasser les crottes de vos chiens devant les maisons ainsi qu'en balade, nous vous rappelons qu'il existe des « toutounet ».

Un message pour les propriétaires de chiens :
Les chiens doivent être tenus en laisse sur l'espace public du Poirier d'Encre.

Cela évitera d'effrayer les enfants jouant en toute liberté dans cet espace et de trouver des crottes sur ce terrain de jeux.



Collecte des déchets végétaux en 2023

La collecte en porte à porte est réalisée au moyen de bacs roulants estampillés du SIEED de couleur marron.

Un bac marron de 240 litres correspond à 4 sacs de déchets végétaux.

La collecte sera faite pour la commune de Méré en 2023 :

le vendredi après-midi
du vendredi 07 avril
au vendredi 15 décembre 2023

sauf sur les mois de juillet et août 2023 avec **ramassage uniquement les :**

vendredi 07 juillet
vendredi 21 juillet
vendredi 04 août
vendredi 18 août.

Le bac doit être déposé la veille de la collecte devant le domicile, de façon ordonnée afin d'occuper un espace qui ne doit pas gêner la circulation des usagers de la voie ou trottoir.

Aucun ramassage de déchets végétaux ne sera effectué en dehors du bac marron : sacs et poubelles personnelles ne seront plus ramassés en 2023.

Cinq fagots, par tournée de ramassage, seront pris en compte : les fagots doivent être composés de branches de 1,5 m de longueur et 5 cm de diamètre maximum.

Autre mode d'évacuation : pour les déchets végétaux non autorisés dans les bacs ou pour les déchets végétaux en surplus, vous pouvez les apporter en déchèteries. Les fils métalliques, cailloux, terre, pots de fleurs et plastiques ne doivent pas être mélangés avec vos déchets végétaux. Ils doivent être déposés en déchèteries.



Retrouvez d'autres consignes dans le flash-info du SIEED joint à votre MAG de janvier 2023.

Calendrier différent des collectes

1. pour le hameau du Mesnil Piquet

- la collecte des ordures ménagères est le lundi
- la collecte des emballages est le jeudi matin
- la collecte des déchets végétaux est le jeudi après-midi

2. pour l'impasse du Mont Rôti

- la collecte des ordures ménagères est le jeudi
- la collecte des emballages est le mercredi
- la collecte des déchets végétaux est le lundi matin

3. pour le chemin Beauchet

- la collecte des ordures ménagères est le jeudi
- la collecte des emballages est le jeudi
- la collecte des déchets végétaux est le mercredi après-midi

Numéros utiles

• Mairie de Méré	01 34 86 02 13
• Sous-Préfecture de Rambouillet	01 34 83 66 78
• Préfecture des Yvelines Versailles	01 39 49 78 78
• Direction Départementale des Territoires (DDT)	01 30 84 30 00

• Numéro d'appel d'urgence européen unique	112
• Pompiers	18
• Police / Gendarmerie	17
• Samu	15

• Numéros d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes (contact par fax ou SMS seulement) 114

• ERDF dépannage	06 64 99 28 94
• GRDF dépannage	06 75 62 96 96

• Conseil Général	
• Centre routier	01 34 57 32 40
• Météo France	08 99 71 02 94

Sites Internet utiles

• www.yvelines.gouv.fr	• www.risques.gouv.fr
• www.prim.net	
• www.developpement-durable.gouv.fr/-Sites-Portail-Risques	

Site web, application mobile de la commune

- www.mere-village.fr
- Ma mairie en poche disponible sur le Play Store et l'App Store.



Apple



Android

Vos Eco-gestes en mairie

La commune met à votre disposition, dans le hall d'entrée de la mairie de Méré, un point de collecte.

Collecte des bouchons de liège

Les bouchons collectés sont ensuite revendus aux bouchonniers de France, les fonds récoltés permettront de financer des actions humanitaires et caritatives en faveur du développement durable.

A quoi sert de recycler ? Le recyclage des bouchons permet la fabrication de granulés de liège pour l'isolation et de plaques pour les parquets. Le liège est un très bon isolant thermique, acoustique, vibratoire et résistant à l'eau.

Collecte des bouchons plastique

Les bouchons sont broyés pour être transformés en différents objets. De la palette plastique à des matériaux de voiture... Le plastique devient alors réutilisable par un geste simple et gratuit. L'argent provenant de la vente des bouchons en matière plastique est redistribué pour l'achat de matériel pour les personnes atteintes d'un handicap.

Recyclage des lunettes

Les problèmes visuels sont facilement corrigés par des lunettes de vue. Or, des millions de personnes vivant dans des pays à faible revenu n'ont pas accès aux services de soins ophtalmologiques de base. Il existe un besoin urgent de verres en collectant des lunettes réutilisables (et des étuis à lunettes).

Horaires du terrain multisports

Par arrêté municipal, les horaires d'ouverture du terrain multisports ont été fixés de 8h30 à 19h du 01/04 au 31/10, et de 8h30 à 18h du 01/11 au 31/03

Carnet

Naissances

Lourenço Gomes Morais 4 avril 2023

Mariage

Thomas Godret et Alcina Alves Machado,
28 avril 2023

Nicolas Rebergue et Aurore Duquenoy,
20 mai 2023

Décès

Cécilia Scarpat épouse Florio 14 avril 2023

Marie-José Fayet épouse Pénot 23 avril 2023

Simone Jolibert épouse Savary 2 mai 2023

Ghislaine Ferrand épouse Ritter 5 mai 2023

Michel Daoût 23 mai 2023

Agenda (sous réserve)

• Forum des associations

Samedi 9 septembre

• Fête de la Saint Roch

Dimanche 10 septembre

• Marché des producteurs

Samedi 23 septembre

• Foire aux jouets

Samedi 14 octobre

• Cinéma

Samedi 11 novembre

• Noël des créateurs

Samedi 18 et dimanche 19 novembre

• Artisans du monde

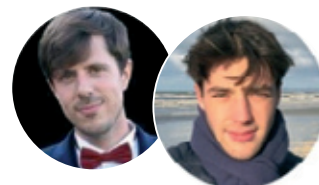
Samedi 2 et dimanche 3 décembre

• Atelier de Noël

Samedi 9 décembre

nodimo

Une nouvelle société « made in Méré »



« **nodimo** », nouvelle entreprise méréenne, propose une innovation locale et révolutionne la vente de biens immobiliers.

Romain et Amaury, tous deux originaires de Méré et alentours, ont créé « nodimo » pour pallier aux problèmes et incertitudes rencontrés lors de la vente de votre bien immobilier.

Passionnés tous deux d'immobilier, ce sont 18 années d'expertise, d'observation et d'analyse en tant que directeurs d'agences immobilières, qui ont fait germer le concept « nodimo »

L'application nodimo, à quoi sert-elle ?

nodimo n'est, ni une agence immobilière, ni un mandataire, ni un vendeur immobilier quelconque !

L'application nodimo est 100% gratuite et elle vous permet de sélectionner des professionnels de l'immobilier en utilisant la stratégie du « Off-Market » pour vendre votre bien.



■ Fonctionnalités

Travaillez avec l'ensemble des professionnels de votre secteur

Sélectionnez les professionnels avec lesquels vous souhaitez travailler & Accédez à des dizaines de portefeuilles clients acquéreurs ultra qualifiés et ultra ciblés.

Évitez la multiplication d'annonces

Grâce au Off-Market de nodimo, ne dévalorisez pas votre bien et échappez aux effets pervers que peut avoir la diffusion.

Organisez vos visites

Utilisez la plateforme pour planifier au mieux vos visites en fonction de vos disponibilités.

Pourquoi opter pour une telle stratégie ?

La publicité, utilisée par différentes agences, et donc sa présence parfois répétitive sur les mêmes supports, a des conséquences qui peuvent s'avérer néfastes pour la vente de votre bien :

- Manque de discrétion (encore plus vrai dans les petites communes...).
 - Source de démarchage commercial intempestif et importun.
 - Incohérence entre les différentes annonces. (prix, superficies, descriptifs...) = doute chez les acheteurs
 - Annonces présentes trop longtemps sur les supports publicitaires = méfiance des acheteurs.
- Sélectionnez les professionnels à qui vous souhaitez confier votre bien, directement sur l'application. La sélection n'aura aucune incidence néfaste puisqu'elle n'implique pas de publicité. Maximisez vos chances en sélectionnant plusieurs agences, sans aucun risque.

Scannez le QR code avec votre mobile pour avoir accès au site, ou pour regarder la vidéo explicative avec nos conseils ! nodimo.com

Découvrez l'application



Scannez le QR code !

Des questions ? N'hésitez pas !

Consultez notre site : www.nodimo.com ou appelez-nous directement au 01 34 87 65 56.

